



# Mairie de Saint-Georges-sur-Eure

## COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-EURE ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT N°178-2024

Monsieur le Maire de Saint-Georges-sur-Eure,

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu la demande formulée le 31/10/2024 par la société EIFFAGE ENERGIE – Allée du Bois Gueslin – 28630 MIGNIERES, représentée par Monsieur LESUEUR,

Considérant qu'en raison du déroulement de travaux de création de caméra, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement comme suit ;

### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : La société EIFFAGE ENERGIE exécutera les travaux de terrassement pour réparation de fuite sur branchement plomb et reprise du branchement en traversée de route Rue Pierre et Marie CURIE à partir du 06/11/2024 pour 2 jours. La circulation sera fermée et le stationnement interdit dans la zone de travaux. Une déviation sera mise en place par la Rue Sully et Rue Raymond Bataille.

**Article 2** : Le bénéficiaire devra mettre en place sur le chantier un panneau avertissant les automobilistes et les piétons.

**Article 3** : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de la société EIFFAGE ENERGIE.

**Article 4** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 5** : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

**Article 6** : Monsieur le maire de la commune de Saint-Georges-sur-Eure, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, la société EIFFAGE ENERGIE sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Georges-sur-Eure,  
Le 31/10/2024

Le Maire,  
Jacky GAULLIER





	<b>Demande d'arrêté de police de la circulation</b>	
Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1		
<b>Gestionnaires des réseaux routiers</b>		
<b>Le demandeur</b>	Particulier <input type="checkbox"/>	Service public <input type="checkbox"/>
Nom : LE SUEUR	Maitre d'œuvre ou conducteur d'opération <input type="checkbox"/>	Entreprise <input checked="" type="checkbox"/>
Prénom : Adrien		
Dénomination : EIFFAGE ENERGIE	Représenté par :	
Adresse Numéro : Extension :	Nom de la voie : Allée du Bois Gueslin	
Code postal 28630	Localité : MIGNIERES	
Téléphone 0623677192	Pays : FRANCE	
Courriel : adrien.lesueur.ext@eiffage.com	Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :	

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : EIFFAGE ENERGIE Prénom : LESUEUR Adrien  
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Allée du Bois Gueslin  
 Code postal 28630 Localité : MIGNIERES Pays : FRANCE  
 Téléphone 0623677192 Courriel : adrien.lesueur.ext@eiffage.com

**Localisation du site concerné par la demande**

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°  
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +  Hors agglomération   
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue Pierre et Marie Curie.  
 Code postal 28190 Localité : Saint-Georges-sur-Eure

**Nature et date des travaux**

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence :  
 Description des travaux : Terrassement pour réparation de fuite sur branchement plomb et reprise comp  
 lète du branchement en traversée de route

Date prévue de début des travaux : 06/11/2024

Durée des travaux (en jours calendaires) : 2

**Réglementation souhaitée**

- Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 2 Date de début de réglementation 06/11/2024  
 Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
 Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
 Restriction de chaussées :   
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empêtement sur chaussée  largeur de voie maintenue 0  
 Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) 2

<b>Interdiction de :</b>	<b>Circuler</b> <input type="checkbox"/>	<b>Stationner</b> <input type="checkbox"/>
<b>Véhicules légers</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>véhicules légers</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>poids lourds</b> <input type="checkbox"/>	<b>poids lourds</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Vitesse limitée à :</b>	km/h	
Itinéraire de déviation (à préciser par sens) : Rue Sully, Rue Raymond Bataille		
Autres prescriptions :		
<b>La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :</b>		
Le demandeur <input checked="" type="checkbox"/>	Une entreprise spécialisée <input type="checkbox"/>	
Prénom : ..... Nom : .....	Prénom : .....	
Dénomination : .....	Représenté par : .....	
Adresse Numéro : .....	Extension : .....	
Code postal : .....	Localité : .....	
Téléphone : .....	Pays : .....	
Courriel : .....	Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....	
<b>Pièces jointes à la demande</b>		
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :		
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers <input type="checkbox"/>	Plan des travaux 1/10 ou 1/20 000ème <input type="checkbox"/>	Plan des travaux 1/200 ou 1/500ème <input type="checkbox"/>
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème <input type="checkbox"/>	Schema de signalisation <input type="checkbox"/>	
J'atteste de l'exactitude des informations fournies <input type="checkbox"/>		
Fait à : Mignières ZI du Bois Gueslin	Prénom : CHARLES	Qualité : .....
Nom : ALAGILLE		



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimensi  
on="2">1.3557 48.420265 1.355898 48.421026 1.356086 48.421012 1.355866 48.420225 1.3557 48.420265</g  
ml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>